

Activité 61 : Service de Prévention Energie - Molenbeek

Contexte général du CPAS :

Région : Bruxelles

Moyens humains pour l'énergie : 2 travailleurs sociaux sont consacrés, à temps-pleins, EXCLUSIVEMENT A LA PREVENTION.

Moyens de financement de la prévention :

- Fonds sociaux gaz et électricité

Actions préventives principales :

- Guidances énergétiques de 6 mois à un an, initiées par une visite à domicile, sur un constat de surconsommation ou de consommation inadaptée.
- Rédaction (en cours) de folders de sensibilisation adaptés au public molenbeekois.
- (l'an passé) Ecole de consommateurs : bilan mitigé... le public cible est difficile à motiver.

Méthodologie de prévention :

- La porte d'entrée pour accéder aux guidances est une dette sociale, et une surconsommation ou consommation inadaptée suspectée par un autre service du CPAS.
- Les factures d'énergies sont examinées par le service de prévention.
- Les ménages orientés vers le service de prévention sont contactés et visités de manière systématique.
- Les travailleurs sociaux font usage, lors des visites, des outils mis à disposition par l'IBGE et d'autres acteurs bruxellois en matière d'économie d'énergie.
- Les données de consommations sont demandées aux fournisseurs.
- Une évaluation des consommations sur relevé d'index est faite.
- Les cas de surconsommations ou de consommation inadaptée, pour lesquels il apparaît qu'un investissement modéré ou un travail comportemental permettra une amélioration substantielle, débouchent sur une guidance de 6 mois à un an.
- Au besoin, les aides sont conditionnées à guidance.
- Les guidances comprennent un rendez-vous régulier au domicile.
- A l'avenir : Pour les cas où les visites révèlent une nécessité d'intervention sur le bâtiment, une « team énergie » sera appelée à intervenir pour réaliser les travaux.

Actions envisagées :

- Mise en place d'un projet d'économie sociale (« Team Energie ») visant à réaliser les travaux qui s'imposent.
- 2 journées de sensibilisation tout public sont planifiées pour l'année à venir.
- Collaboration avec le FRCE.

Activité 61 : Service de Prévention Energie - Molenbeek

Description du Projet :

Le CPAS de Molenbeek a récemment développé un service de prévention des consommations d'énergies différencié du service de médiation de dettes. Le service intervient principalement sur demande des autres services du CPAS, lorsque des surconsommations ou des consommations inadaptées sont suspectées. Il propose des suivis de 6 mois à 1 an, ponctués par une visite à domicile.

Méthodologie du projet : voir « méthodologie de prévention » (ci-dessus)

Caractéristiques du projet :

Public cible : Le service de prévention souhaite se consacrer au public du CPAS qui rencontre des problèmes de dettes d'énergies. Néanmoins, à l'heure actuelle, l'ampleur de la tâche contraint le service à se focaliser principalement sur les personnes pour lesquelles des surconsommations sont suspectées. Les TS espèrent, sur le long terme, parvenir à suivre en permanence 60 dossiers chacun.

Moyen financiers et/ou humains : 2 personnes à temps plein.

Type d'action : Accompagnement/service

Spécificités du projet : Le service de prévention est dissocié du service de médiation de dette, et procède à des visites systématiques.

Avantages du projet : Le CPAS a pris le parti de dissocier prévention et médiation de dettes, considérant qu'il s'agissait là de 2 métiers distincts. Cette option permet évidemment une spécialisation accrue des travailleurs sociaux, et assure également un niveau de prévention constant. Bien que le projet n'en soit encore qu'à ses prémises, il semble déjà s'appuyer sur une méthodologie solide.

Inconvénients/difficultés du projet : Le personnel du service est encore peu nombreux, et ne peut assurer de guidances systématiques. Les guidances sont imposées dans les cas de prises en charge de factures énergétiques. Cet aspect donne une dimension particulière à la relation entre le service et les personnes suivies.

Reproductibilité du projet : Le projet est reproductible pour tous les CPAS d'une taille suffisante.

Remarques : Le CPAS souhaiterait pouvoir utiliser le volet « aide financière » du fonds fédéral Gaz Electricité pour engager d'avantage de personnel. A l'heure actuelle, l'Administration fédérale ne le permet pas.

Conclusion : Le projet global du CPAS de Molenbeek veille à proposer d'une part un service de guidance axé spécifiquement sur la prévention, et d'autre part un opérateur de travaux légers qui combine également des objectifs d'économie sociale. En cela, ce projet tend à permettre un accompagnement continu depuis le processus de sensibilisation jusqu'à la réalisation des travaux éventuels.